

Saint-Aygulf, le 18 août 2014

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MARDI 9 SEPTEMBRE 2014

CONVOCATION

Cher(e) adhérent(e),

Vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale de notre Association qui se tiendra le **Mardi 9 septembre 2014** de 17:30 h à 19:30 h au Restaurant Le MACAO (Immeuble le Venise, 658 RD 559 (ex-RN 98) à Saint-Aygulf, au bord des étangs de Villepey), à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Allocution du Président

Rapport d'activité présenté par le Secrétaire Général

Rapport financier sur les comptes de l'exercice écoulé, présenté par la Trésorière

Proposition du programme d'activités et du budget correspondant

Approbation de ces rapports et comptes et du programme

Renouvellement du Bureau exécutif et Appel à candidatures.

Affaires diverses (à soumettre par écrit au siège social de VIVA avant le 2 septembre)

La rencontre sera clôturée par un pot de l'Amitié offert à VIVA par la Direction du Macao.

L'Assemblée Générale est ouverte exclusivement aux adhérents de VIVA à jour de cotisation.

Les retards ou les nouvelles adhésions pourront, le cas échéant, être acquittés à l'accueil avant 17h.30, par chèque exclusivement.

Des personnalités compétentes peuvent être invitées par le Bureau exécutif (sauf interdiction liée à la période de réserve des élections sénatoriales).

Vous trouverez en annexe le projet des résolutions et une formule de pouvoir, dans l'hypothèse où vous ne pourriez vous rendre disponible pour cette date. Les rapports d'activité et financier ainsi que les comptes de l'exercice sont tenus à votre disposition au siège social de VIVA.

Pour le Bureau exécutif

Le Président, Jean-Noël BRANDENBURGER

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MARDI 9 SEPTEMBRE 2014**

Bulletin de participation

A retourner avant le 2 septembre 2014 à BP 45, 83372 SAINT-AYGULF Cedex **ou par mail** à contact@viva2010.org **ou sur l'événement Facebook du 9 septembre** (cpte FB nécessaire)
Je soussigné(e).....

assistera <input type="checkbox"/>	n'assistera pas <input type="checkbox"/>	à l'Assemblée Générale Ordinaire
---------------------------------------	---	----------------------------------

✂-----

Pouvoir

A retourner avant le 2 septembre 2014 à BP 45, 83372 SAINT-AYGULF Cedex **ou par mail** à contact@viva2010.org **ou sur l'événement Facebook du 9 septembre** (cpte FB nécessaire)

Je soussigné(e).....

demeurant

donne tous pouvoirs à :

Monsieur Jean-Noël BRANDENBURGER, Président de VIVA

Madame/Monsieur.....

à l'effet de me représenter et de participer à tous votes à l'Assemblée Générale Ordinaire de VIVA qui se tiendra le Mardi 9 septembre 2014 à 17:30 h au restaurant MACAO à St Aygulf.

Fait à.....

Le.....2014

Signature du mandataire précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir »	Signature de l'adhérent(e) précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »
---	---

B.P. 45 - 83372 St-Aygulf Cedex

contact@viva2010.org

www.viva2010.org

Facebook : <http://fb.viva2010.org>

Twitter : <http://tw.viva2010.org>

*Association loi 1901 pour le soutien des sinistrés des inondations de la Basse Vallée de l'Argens (Var)
Lutte contre les inondations, leurs causes et leurs effets*

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 9 SEPTEMBRE 2014
TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE**

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des membres, après avoir entendu le président et le secrétaire général, approuve le rapport d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et le premier semestre 2014.

➤ OUI

A la question "VIVA a-t-elle encore sa raison d'être ?" l'AG a répondu majoritairement

➤ NON

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des membres, après avoir entendu la trésorière, approuve le rapport financier sur les comptes de l'exercice écoulé dans toutes ses parties et approuve les comptes de l'exercice.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des membres approuve le programme d'activités proposé pour l'exercice 2014, ainsi que l'affectation des fonds de trésorerie à ces activités autant que de besoin.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des membres donne quitus au Bureau exécutif de sa bonne gestion de VIVA et le renouvelle dans son ensemble. Un Bureau élargi informel est réuni autant que de besoin.

Elle prend acte que le président en exercice demande à être relevé de sa fonction dans le courant du prochain exercice.

Elle fait appel aux candidatures et donne pouvoir au Bureau exécutif de désigner un nouveau président intérimaire jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

⌘<-----

Appel à candidature à la fonction de Président de VIVA

Je soussigné(e).....

né(e) à.....le.....

demeurant

déclare présenter à l'Assemblée Générale de VIVA ma candidature à la fonction de président intérimaire pour l'exercice 2014-2015.

Fait à.....

Le.....2014

Signature

B.P. 45 - 83372 St-Aygulf Cedex

contact@viva2010.org

www.viva2010.org

Facebook : <http://fb.viva2010.org>

Twitter : <http://tw.viva2010.org>

Association loi 1901 pour le soutien des sinistrés des inondations de la Basse Vallée de l'Argens (Var)
Lutte contre les inondations, leurs causes et leurs effets

Les buts de l'association VIVA :

Se regrouper pour agir et avancer

- Contribuer à maintenir une cohésion entre les sinistrés afin de s'entraider pour continuer à vivre de bonnes conditions dans la Basse Vallée de l'Argens (BVA - Fréjus, Puget-sur-Argens, le Muy et Roquebrune-sur-Argens,) ;
- Contribuer à informer et rassembler des informations cruciales, notamment en cas de météo défavorable, comme sur la page <http://go.viva2010.org> ainsi que relayer des informations officielles (qui sont les seules à suivre en cas de besoin) ;
- Stimuler les différents acteurs et structures locales et territoriales, afin de nettoyer et entretenir l'Argens et ses affluents, réparer et maintenir les berges en bon état ;
- Contribuer à juguler l'urbanisation inadaptée du bassin versant de l'Argens et de ses affluents, ainsi que les remblais inappropriés, amplificateurs de crues de plus en plus dévastatrices ;
- Encourager les autorités à accélérer le processus de sécurisation de la Basse Vallée de l'Argens (BVA - Fréjus, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens, Le Muy) et les autres parties du bassin versant ;
- Aider, conseiller les sinistrés dans des démarches administratives avant et après sinistre ;
- Étudier et communiquer sur des projets innovants comme
 - o L'instauration d'une ZAP (Zone d'Aménagement Prioritaire) dans la basse vallée de l'Argens, une des plus fertiles d'Europe, afin qu'elle devienne une zone d'expérimentation d'une agriculture de proximité optimale ;
 - o Busage de la RD558 construite sur des remblais en 1931 et formant un barrage inapproprié aux eaux de crues de l'Argens et du Reyran. L'estuaire a été fermé à 97% ne laissant plus qu'un passage naturel de 150m. au lieu des 4,7 km. du début du siècle dernier.
- Collaborer et communiquer avec d'autres mouvements associatifs et syndicats agricoles pour organiser des manifestations et partager des informations ;
- Communiquer en utilisant la puissance et la liberté d'internet, au travers du site internet <http://www.viva2010.org>, et des réseaux sociaux comme Facebook <http://fb.viva2010.org> et Twitter <http://tw.viva2010.org> (@AssociationVIVA)

Liste non exhaustive.

Bulletin d'inscription

Nom de famille - Monsieur	
Prénom - Monsieur	
Nom – Madame (si différent)	
Prénom - Madame	
Adresse - 1	
Adresse - 2	
N° postal	
Ville	
Profession - Monsieur	
Profession - Madame	
Année de naissance - Monsieur	
Année de naissance - Madame	
Téi. fixe - Monsieur	
Téi. portable - Monsieur	
Téi. fixe - Madame	
Téi. portable - Madame	
Fax	
Mail - Monsieur	
Mail - Madame	
Complément d'information	

Nous nous engageons à ne pas communiquer ces informations à des tiers sans votre accord.

Nom, adresse, et signature sont indispensables, le reste est souhaitable.

Une adresse mail augmente vos chances d'être informés régulièrement.

Un N° de portable nous permet de communiquer par SMS.

Les versements supérieurs à 10€ donnent droit à 66% de déduction sur vos impôts sur le revenu. Un versement de 20€ (en plus de la cotisation) ne vous coûtera donc que 6,66€ après déduction fiscale.

Je soussigné, approuve l'initiative de rapprochement solidaire des sinistrés pour « **Vivre installés au Val d'Argens** » et je soutiens **VIVA** en devenant membre de l'association.

Je verse à l'ordre de VIVA, une cotisation de MEMBRE (10 € minimum) ≤ de SOUTTIEN (50 €) de BIENFAITEUR (fiscalement déductible au-delà de 50 €).

A.....i.e.....2014 Signature